

# FICHE DE CANDIDATURE

NOM :

NOM de jeune fille :

PRÉNOM :

Date de naissance :

Fonction administrative :

Responsabilité syndicale : …

Adresse personnelle :

Téléphone :

Adresse courriel :

Section départementale : ESSONNE

**Souhaite s’inscrire au stage :** la pédagogie innovante, qui se déroulera du 14 au 15 janvier 2016, à la Maison des syndicats, place des terrasses de l’Agora à EVRY.

Signature obligatoire du secrétaire départemental ou académique

**Fiche à retourner à la section de l’Essonne du SE-Unsa**

12, place des terrasses de l’Agora, 91034 EVRY

La formation syndicale est un droit.

Chaque fonctionnaire peut demander un congé pour suivre

des actions de formation syndicale dans la limite de 12 jours par an.

*Attention, contactez rapidement la section, les demandes de congé doivent être transmises à l’administration au moins 30 jours avant le début du stage.*

*Vous pouvez demander des délais de route. Ceux-ci sont à ajouter aux dates de stage et à inclure dans les demandes d’autorisation d’absence.*